

Les *Echos* de Rome

Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, 17-22 octobre 2011

17 octobre 2011

Les priorités du Mécanisme de la société civile

Ce week-end, les organisations de la société civile (ONG et mouvements sociaux) regroupées au sein du Mécanisme Société Civile (MSC) se sont rencontrées à Rome afin de faire le bilan de leur implication dans le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) cette année. Leurs réflexions se sont rapportées notamment aux négociations sur les directives volontaires sur la tenure des terres, des forêts et des pêches. Elles ont aussi coordonné leurs actions pour cette 37^{ème} session du Comité sur la sécurité alimentaire.

Le MSC s'est positionné sur les sujets en haut de l'agenda du CSA et devant faire l'objet de tables-rondes tout au long de la semaine :

- ✓ **Le Cadre stratégique mondial, réalisé en partenariat avec les organisations internationales et la société civile** doit présenter les orientations politiques pour la sécurité alimentaire mondiale et être approuvé par les États. Le développement de ce cadre doit être maintenu tel que défini lors de la 36^{ème} session du CSA, et être finalisé pour la 38^{ème} session (octobre 2012).
- ✓ **Les investissements dans l'agriculture** doivent se faire à destination des petits producteurs, principaux acteurs pouvant assurer la sécurité alimentaire. Pour cela, il est déterminant que les décisions du CSA soutiennent les petits producteurs et les protègent des achats massifs de terres par le secteur privé. Les organisations de petits producteurs devraient être associées aux différents travaux sur le sujet, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à aujourd'hui dans le processus de définition des principes pour des

investissements responsables dans l'agriculture (mené par la Banque mondiale, la FAO, le FIDA et la CNUCED).

- ✓ **Genre, nutrition et sécurité alimentaire** : le genre doit être vu comme une thématique transversale devant être appliquée à l'ensemble des chantiers engagés par le CSA. Il est également déterminant de promouvoir le renforcement des femmes dans les sphères économique et politique, en favorisant un accès équitable aux ressources (et notamment aux terres) et aux mécanismes de décision.
- ✓ **La volatilité des prix** : le fonctionnement actuel de nos systèmes alimentaires doit aujourd'hui être revu car il ne permet pas de répondre au défi de la faim, compte tenu des intérêts commerciaux sous-jacents. Le CSA doit insister sur un nécessaire renforcement des politiques nationales (agricoles et sur les prix) et lancer un code de conduite sur les réserves alimentaires qui peuvent permettre un lissage des prix. De plus, les conclusions du Groupe d'experts de haut niveau sur les agrocarburants (fin des objectifs obligatoires d'incorporation et de soutiens à la production) doivent être soutenues par le CSA.

NB : L'organe central du mécanisme société civile est le Comité de coordination composé d'une quarantaine de personnes issues de groupes régionaux et de chaque type d'acteurs. Chacun de ces sous-groupes doit s'auto-organiser en respectant quelques principes : la parité femme-homme, l'équilibre régional et l'ouverture. Les ONG constituent un type d'acteur et comptent deux facilitateurs dans le Comité de coordination.